

Intitulé de la formation **Entretiens professionnels et entretiens individuels d'évaluation : cadre légal et enjeux**

Domaine Ressources Humaines – Gestion des Ressources Humaines Version 12/2024

Éligible CPF Non ☒ Oui ☐



Objectifs

Objectif de la formation

Comprendre le cadre légal et les enjeux des entretiens professionnels et individuels d'évaluation

Objectifs pédagogiques (Être capable de...)

- Connaître les obligations réglementaires en matière d'entretiens RH®
- Distinguer enjeux de l'entretien professionnel et enjeux de l'entretien individuel d'évaluation
- Savoir préparer et conduire des entretiens
- Savoir fixer des objectifs (entretien individuel d'évaluation)
- Construire un parcours professionnel (entretien professionnel)



Durée : 1 j de formation
soit **7h par stagiaire**

Modalité : Présentiel

Effectif : De 4 à 10 personnes



Accessibilité Pour les personnes en situation de handicap, en amont de la formation, nous contacter afin de déterminer les aménagements à adapter.



Public concerné

- Dirigeants, managers de TPE/PME, professionnels des RH :
 - o amenés à conduire des entretiens RH dans le cadre de son activité,
 - o souhaitant faire de ses entretiens RH de véritables outils de management,
 - o désirant développer ses connaissances RH et ses compétences managériales et relationnelles.



Prérequis et niveau d'entrée

- Aucun



Moyens et méthodes pédagogiques

- En début de formation, le formateur validera les attentes de chaque bénéficiaire pour une adaptation éventuelle,
- Animation des séquences à partir de la vidéo-projection d'un diaporama,
- Echange de pratiques et retour d'expérience,
- Jeu de rôles.



Évaluation

De la satisfaction du module par le stagiaire

- Questionnaire écrit

Des acquis du stagiaire

Type d'évaluation :

- Quiz

Barème d'évaluation :

- Acquis (plus de 80% de réponses exactes)
- En cours d'acquisition (de 50 à 79%)
- À consolider (moins de 50% de réponses exactes)



Qualité et profil de l'animateur

- Animateur spécialisé intervenant pour le compte de CAMPUS XII^e AVENUE



Sanction de la formation

- Attestation individuelle d'assiduité et de fin de formation

